



DEPARTEMENT DE HAUTE-GARONNE
COMMUNE DE GRATENS

PROCES-VERBAL

Séance du 4 Septembre 2025

N° 06/2025

Législature 2020-2026

ORDRE DU JOUR

1. Election d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du procès verbal du 03/07/2025
3. Rentrée Scolaire 2025 – 2026
 - 3.1. Effectifs
 - 3.2. Prise de fonction de MME REYNAUD Manon
4. Urbanisme
 - 4.1. Suivi PLU
 - 4.1.1.Compte rendu réunions
 - 4.1.2.Enquête Publique
 - 4.1.3.Rémunération du Commissaire Enquêteur
 - 4.1.4. Frais de parution annonces légales et affiche règlementaire
 - 4.1.5.Pouvoir de signature à M. le Maire
 - 4.2.Suivi dossiers d'urbanisme
 - 4.3.Enquête Publique SCoT Pays Sud Toulousain
5. Travaux en régie :
 - 5.1. Réfection toiture maison ACCA
 - 5.2. Enlèvement d'embâcles ruisseau de Peyre
6. Communauté de Communes Cœur de Garonne
 - 6.1. Renouvellement MAD Personnel 2026 - 2028
 - 6.2. Notification Fonds de Concours 2025
 - 6.3. Rapport d'Activité 2024
7. Compte rendu de réunions
 - 7.1. Communauté des Communes Cœur de Garonne
 - 7.2. Suivi projet agrandissement ALAE - Cantine
8. Autorisation pour création de l'équipement « Aménagement Extérieur Accueil de Loisirs comprenant une Aire de Jeux ».
9. BP 2025 : DM N° 3
10. Questions diverses

Séance du 4 Septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et quatre septembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de GRATENS s'est réuni en mairie, sur convocation du trente mai deux mille vingt-cinq, sous la Présidence de M. DUTREY Alain, Maire.

Etaient présents : MME CACAULT Pénélope, M. CHAUVIN Olivier, M. DUTREY Alain, MME FISSOT Eloïse, MME LEMARCHAND Valérie, MME MARTIN Violette, MAUROY Frédéric, M. PAPAIX David, MME SANS D'AGUT Carine, MME SAURRAT Catherine, MME SIADOUS Stéphanie.

Etaient absents : M. BRIQUET Jean-Charles, M. DANGLA Claude, M. MORIN Maurice, M. TOUSTOU Thierry.

Procuration (s) : M. DANGLA Claude à MME SAURRAT Catherine, M. MORIN Maurice à M. DUTREY Alain, M. TOUSTOU Thierry à M. CHAUVIN Olivier.

1. Élection d'un secrétaire de séance

M. le Maire déclare la séance ouverte et invite l'Assemblée à élire son secrétaire de séance.

MME SAURRAT Catherine a été élue secrétaire de séance.

La séance continuant,

M. le Maire est autorisé à ajouter à l'ordre du jour : Autorisation pour création de l'équipement « Aménagement Extérieur Accueil de Loisirs comprenant une Aire de Jeux » & BP 2025 : DM N°3.

2. Approbation du compte-rendu du 3 Juillet 2026

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 3 Juillet 2025 est approuvé à l'unanimité des présents.

3. Rentrée Scolaire 2025 – 2026

3.1. Effectifs Scolaires

M. le Maire indique que la rentrée scolaire s'est bien déroulée. Les effectifs sont de 116 élèves. Du petit mobilier scolaire et d'aménagement extérieur ont été achetés au cours de l'été et mis à disposition de l'école. Pour ce qui concerne les consignes du PAI, elles sont respectées par l'ensemble des intervenants. Une note de service a été rédigée à cet effet et notifiée à l'ATSEM et à l'agent communal en charge de l'entretien des espaces où l'enfant évolue au sein de l'école et de la cantine scolaire.

2.2 Prise de fonction de MME REYNAUD Manon

MME REYNAUD Manon a pris ses fonctions dans notre collectivité le 01/09/2025 en qualité d'Agent Technique Polyvalent. Elle interviendra quatre matinées en classe GSM où elle est mise à disposition de l'enseignante ainsi que sur les deux services de la cantine scolaire et assurera des tâches ménagères (cantine et école).

4. Urbanisme

4.1. PLU

4.1.1. Compte rendu de réunions

M. le Maire fait part de sa rencontre avec Mesdames LEAU et DELPY pour l'étude de la restitution des PPA et les démarches administratives à mettre en place pour la programmation de l'enquête publique. Les conseillers municipaux seront destinataires des avis des PPA.

4.1.2. Enquête Publique – Elaboration PLU et Abrogation de la Carte Communale : Saisine du Tribunal Administratif pour désignation d'un Commissaire Enquêteur - N° 2025DEL042

Le Conseil Municipal donne pouvoir à M. le Maire d'adresser un courrier au Tribunal Administratif de TOULOUSE pour solliciter la désignation d'un Commissaire Enquêteur. La planification de cette enquête publique sera faite en accord avec ce dernier puis diffusée à destination des administrés. Un arrêté municipal sera pris à cet effet.

4.1.3. Rémunération du Commissaire Enquêteur – N° 2025DEL043

La mission de Commissaire Enquêteur donnera lieu à versement d'une indemnité pour couvrir ses vacations, frais de déplacement et autres frais annexes pour l'accomplissement de sa mission. Elle sera à la charge de la commune qui s'en acquittera sur le budget 2025.

4.1.4. Frais de parution annonces légales et affiche réglementaire - N° 2025DEL044

La commune s'engage à supporter les frais de parutions dans deux journaux locaux, dont « La Dépêche » et « Le Petit Journal » de l'annonce relative à l'enquête publique d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et d'abrogation de la carte communale ainsi que l'affiche réglementaire dont la réalisation est confiée à DSI Carbonne.

4.1.5. Pouvoir de signature à M. le Maire - N° 2025DEL045

M. le Maire se voit conférer par le Conseil Municipal et à l'unanimité des présents, tout pouvoir de signature dans le cadre du dossier d'enquête publique d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et d'abrogation de la carte communale. Ladite autorisation s'entend pour l'ensemble de ce dossier, ses annexes et son suivi administratif.

4.2 Suivi dossiers d'urbanisme

Rapporteur : MME SAURRAT Catherine

A ce jour nous avons enregistré 18 Déclarations Préalables, 26 Certificats d'Urbanisme et 11 Permis de Construire.

Reprise significative des demandes d'urbanismes et des échanges avec les études notariales. A noter le formalisme soutenu de la dématérialisation des dossiers à destination du Pays du Sud Toulousain pour instruction. M. le Maire indique avoir pratiqué la saisie de quelques dossiers pour pallier tout besoin interne à la mairie.

4.3 Enquête Publique – Révision SCoT du Pays du Sud Toulousain

Par courrier reçu le 01/08/2025, le Pays Sud Toulousain fait communication du support d'information de l'enquête publique du projet arrêté de révision SCoT du Pays du Sud Toulousain qui se déroulera du 15 Septembre au 22 Octobre 2025. L'information sera également relayée par la commune sur PanneauPocket.

5. Travaux en régie

5.1 réfection de la toiture maison ACCA - N° 2025DEL046

L'agent communal a effectué à notre demande des travaux dits « en régie » pour la réfection de la toiture du bâtiment Maison de l'ACCA, que nous avons inscrits lors du vote du budget 2025. Les dépenses engagées au titre de l'achat des fournitures en lien avec ces travaux ainsi que le coût salarial sont ainsi résumés :

Fournisseur(s)	N° Facture	Montant TTC	Durée chantier		Coût main d'œuvre	Coût total
CHAUSSON MATERIAUX	09106912	4 057.00 €	4 j	Soit 28 h	605.08 €	5 620.95 €
CHAUSSON MATERIAUX	09106911	561.60 €				
CHAUSSON MATERIAUX	09467716	90.55 €				
CHAUSSON MATERIAUX	09467717	111.25				
CHAUSSON MATERIAUX	09467718	99.36 €				
CHAUSSON MATERIAUX	09467721	296.99 €				
AVOIR	09467719	- 151.20 €				
AVOIR	09467720	- 49.68 €				
TOTAL		5 015.87 €				
Montant total					5 620.95 €	

Cet exposé entendu, M. le Maire propose l'adoption des dépenses ci-dessus énumérées. Ces travaux contribuent à la valorisation du patrimoine communal. Le basculement de cette charge financière de la section de fonctionnement vers la section d'investissement par des écritures d'ordre est proposé.

Le Conseil Municipal l'APPROUVE à l'unanimité des présents et AUTORISE son transférer en section d'investissement pour un montant total de 5 620.95 € (six mille six cent vingt Euros et quatre-vingt quinze centimes comme suit :

- Un mandat au compte 2115/040 N° Inventaire 211 pour un montant de 5 620.95 €
- Un titre au compte 72/042 N° Inventaire 211 pour un montant de 5 620.95 €

La séance continuant

M. le Maire tient à adresser ses remerciements aux bénévoles qui ont œuvré pour la réfection de la toiture de la maison de la chasse au cours de la dernière semaine de juillet. Leur présence a été actée sur un registre dédié à l'ensemble des travaux en régie réalisés sur la commune. Des photos illustrant le chantier et son succès sont visualisées.

5.2 Enlèvement d'embâcles dans le ruisseau de Peyre

Prochainement un nouvel appel à bénévoles sera lancé pour l'enlèvement d'embâcles dans le ruisseau de Peyre. Ces derniers seront invités à prendre contact avec la mairie pour s'identifier et permettre à la mairie d'envisager leur répartition sur plusieurs jours si nécessaire.

Au préalable une déclaration de travaux sera faite auprès du syndicat SM GALT (Syndicat Mixte Garonne-Aussonnelle-Louge-Touch) sous couvert de M. Pierre-Alain DINTILHAC son Président

6. Communauté de Communes Cœur de Garonne

6.1. Renouvellement MAD Enfance 2026 – 2028

M. le Maire informe l'Assemblée que les formalités administratives de renouvellement de la Mise à Disposition de trois agents communaux à la Communauté de Communes Cœur de Garonne sur un temps « animation » et « ménage de l'ALAE » sont en cours. La saisine du CDG31 s'effectue sous couvert de l'EPCI. La convention 2026 – 2028 sera présentée au Conseil Municipal au retour de l'avis du Comité Technique. Les agents communaux concernés ont eu notification de cette MAD.

6.2. Notification Fonds de Concours 2025

Par courrier en date du 08/07/2025, le Vice-Président en charge des finances a notifié à la commune de GRATENS l'attribution d'une aide financière de 9 139.44 € pour l'acquisition foncière pour création d'un garage communal.

6.3. Rapport d'activité 2024

Conformément à la règlement, l'EPCI nous fait communication de son rapport d'activité 2024. Celui-ci est consultable en mairie aux jours et horaires d'ouverture du secrétariat.

7. Compte rendu de réunions

7.1. Communauté de Communes Cœur de Garonne

M. le Maire rapporte les points abordés au cours du conseil communautaire de septembre.

7.2. Suivi projet Agrandissement ALAE – Cantine

Au vu des estimatifs à la hausse du projet initial, le Conseil Municipal opte dans un premier temps pour un projet unique portant sur la cantine avec jointement de l'ALAE existant. Par la suite, réfection énergétique de l'ALAE ne nécessitant pas de recours à architecte.

Il est également suggéré d'intégrer au projet cantine la mise en place d'un buffet pour que les enfants puissent se servir.

8. Autorisation pour création de l'équipement « Aménagement Extérieur Accueil de Loisirs comprenant une Aire de Jeux » - N° 2025DEL047

Le Conseil Municipal,

Considérant la nécessité d'aménager un espace extérieur dédié à l'Accueil de Loisirs comprenant une Aire de Jeux,

Considérant que cet équipement permet la création d'un espace ludique et sécurisé à destination des nombreux enfants recensés sur la commune,

Considérant qu'il est possible de mobiliser des financements dont par un partenariat CAF afin d'atténuer le reste à charge de la commune,

AUTORISE la création de l'équipement création de l'équipement « Aménagement Espace Extérieur Accueil de Loisirs comprenant une Aire de Jeux ».

AUTORISE le Maire à solliciter une subvention d'investissement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales

AUTORISE le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

9. BP 2025 : DM N° 3 - N° 2025DEL048

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2023 : Virement à la section d'investissement		5 621.00 €
D 2115/040 : Terrains bâtis		5 621.00 €
R 021 : Virement de la section de fonctionnement		5 621.00 €
R 72/042 : Production immobilisée		5 621.00 €

10. Questions Diverses

10.1 Collectif du Volvestre – Agrivoltaïque

Le collectif « volvestre survolté » nous sollicite pour un soutien dans le but de demander :

- un moratoire immédiat sur tous les projets photovoltaïques industriels au sol sur les terres agricoles et naturelles des communes du Pays du Sud Toulousain
- d'engager une concertation territoriale élargie, associant pleinement les associations citoyennes telles que la nôtre aux réflexions et arbitrages à venir sur l'agrivoltaïsme
- de contribuer à redéfinir les priorités du développement solaire, en favorisant les projets sur les toitures, les parkings, les friches industrielle

Une discussion s'engage entre conseillers municipaux, au terme de laquelle il est décidé de se prononcer ultérieurement.

10.2 Apéritif de départ à la retraite de Mesdames Catherine BAUDRILLAT & Martine DEJEAN

Une date sera fixée en accord avec les familles un vendredi courant octobre.

10.3 Mise en péril immeuble MIEGEMMOLLE

En l'absence de suite donnée au courrier de Monsieur le Maire prescrivant des travaux urgents de sur cet immeuble par les propriétaires un arrêté de péril sera pris.

10.4 Reliures d'Etat Civil : consultation de prestataires

Pour information, des consultations sont en cours auprès de plusieurs prestataires pour chiffrer le coût de la reliure de deux registres d'actes d'état civil. Ceux établis par « La Reliure du Limousin » d'un montant de 189.90 € TTC et 242.65 € TTC sont à ce jour les mieux disants.

10.5 Formation Cimetière

Prévue fin octobre, un samedi ou début novembre. Faire une proposition de trois dates. Faire une vérification du DIF élu dans compte CPE de chaque conseiller municipal.

10.6 Pool Routier

Nous bénéficierons d'un report de 31 000 € pour le programme Pool Routier 2026. En cinq ans, l'ensemble de la voirie a été remise en état. Le dernier chantier sur 2025 consistera à la finition de la bande de roulement jusqu'à la plateforme sur les chemins de Barrau et Labouille.

10.7 Remboursement d'assurance – Réf : porte d'entrée de l'école

Après une venue sur site, l'expert missionné a accepté le devis de réparation des dommages constatés. Le remboursement est de la totalité, soit 1 879.92 € suivant devis établi par Sté MPAC. M. le Maire a missionné cette entreprise pour effectuer la réparation.

10.8 Etude pour création d'un chemin piétonnier à hauteur du Lotissement

Le Conseil Municipal projette une étude pour création d'un chemin piétonnier pour sécuriser les enfants du lotissement « Les Hauts de Gratens ». Les propriétaires y seront associés.

10.9Projet zone 30

Le secteur routier de CAZERES s/GNE sera consulté quant à la faisabilité d'instaurer une zone 30 sur les départementales desservant dans la commune.

10.10 Centre Equestre

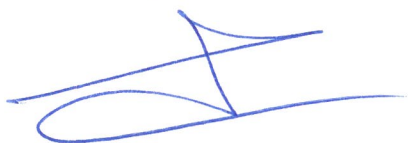
Le Centre Equestre de Bégorre sera sensibilisé sur la nécessité à veiller à ce que les chevaux ne s'échappent plus sur la route.

Fin de séance à 20H35.

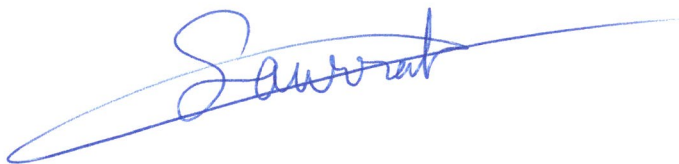
Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Signatures

Le Maire,
M. DUTREY Alain



Le Secrétaire de Séance,



t

**Bordereau de clôture des délibérations du Conseil Municipal
de GRATENS**

Réunion du 4 Septembre 2025

N° d'ordre	Objet
2025DEL042	Enquête Publique – Elaboration PLU et Abrogation de la Carte Communale : saisine du Tribunal Administratif pour designation d'un Commissaire Enquêteur
2025DEL043	Rémunération Commissaire Enquêteur (réf Enquête Publique Elaboration PLU et Abrogation de la Carte Communale)
2025DEL044	Frais de parution annonces légales et affiche règlementaire (réf Enquête Publique – Elaboration PLU et Abrogation de la Carte Communale)
2025DEL045	Pouvoir de signature (réf Enquête Publique Elaboration PLU et Abrogation de la Carte Communale)
2025DEL046	Travaux en régie : réfection toiture de la maison ACCA
2025DEL047	Autorisation pour création de l'équipement « Aménagement Extérieur Accueil de Loisirs comprenant une Aire de Jeux ».
2025DEL048	BP 2025 : DM N° 3

